



REGLEMENT PARTICULIER

CIRCUIT DES GRIMPEURS 2018

Trophée Janick GERMAIN

La Montagne – SAINT-DENIS

Dimanche 17 juin 2018



ITINERAIRE : LA MONTAGNE – RUISSEAU BLANC

Départ : Chemin du Ruisseau Blanc face au Plateau Sportif

Tout droit chemin du Ruisseau Blanc

A droite Route des Bougainvillées RD41

Tout droit RD41 route des Goyaviers

A droite chemin du Père Raimbault vers Saint-Bernard

Tout droit chemin de Saint-Bernard

Tout droit chemin des Fucréas

Tout droit chemin du Ruisseau Blanc

Arrivée : Chemin du Ruisseau Blanc face au Plateau Sportif

CATEGORIES ET HORAIRES :

Circuit de 13,700 Km

PCY D1 + D2 / CADETS :	12h50	4 tours	soit	54.800kms
CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR :	14h35	6 tours	soit	82.200kms
PCY D3 + VET3 + Féminines + Minimes + Non Licenciés : 12h30 à 14h30 Parcours de 900m en 2 séries Eliminatoires (½ Finale et Finale)				

Arrêt de l'émergiment 15 minutes avant le départ.

Ravitaillement : à pied, à droite de la chaussée dans les parties montantes du circuit. Il est interdit de ravitailler en voiture

➔ Autorisé **uniquement** pour la CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR :

du 2^{ème} au 5^{ème} tour inclus.

Dépannage : 1 voiture technique par club ayant au moins de 3 coureurs pour la Catégorie Rég. 1-2-3, Junior, Open. Un tirage au sort sera effectué avant le départ pour définir l'ordre des voitures techniques.

A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

Voitures suiveuses : La caravane de course est composée de la voiture d'ouverture, des arbitres, des directeurs sportifs, du service médical et du camion balai.

L'organisateur demande aux clubs d'équiper leur voiture technique d'1 gyrophare.

Course en circuit : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

Prix aux coureurs : Epreuve du Challenge Régional.

Récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie (3 D1, 3 D2, le 1^{er} VET1 scratch, le 1^{er} VET2 scratch, 3 D3, le 1^{er} VET3), le 1^{er} Espoir.

Des lots seront attribués aux différents lauréats, suivi d'un tirage au sort pour tous les coureurs.

EPREUVE ELIMINATOIRE : Réservée aux Non licenciés (+de 13ans), PCY D3 + VET3 + Féminines + Minimes.

Une course en 2 séries (3 à 6 coureurs) sera organisée sur une distance de 900m jusqu'à la finale. Possibilité de s'inscrire sur place pour les non licenciés / CM obligatoire !

Engagements : 8€ par coureur (+4€ / dossard si oublié).

10€ : Non Licenciés (13ans et +) avec C.M.

Gratuit pour les Montagnards

Inscriptions par Ordre de Catégories : Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le **vendredi 15/06/2018-12h00 :**

Par Mail : ffcrun@wanadoo.fr ou par. Fax : 0262 45 22 55

Sécurité : Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs motos seront présents tout au long du parcours.

Arbitres : P. DE COTTE, A. CHEFIARE, K. DUDON, J.M. FURCY, P. NATIVEL, E. GOULJAR.

Juge à l'Arrivée : A. CHEFIARE.

Arbitre Moto : P. NATIVEL.

Arbitre Adjoint : G. ESPARON.

Délégué Fédéral : K. DUDON.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C..